Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

FUGAM
Société par actions simplifiée
au capital de 258 467,50 euros
Siège social : 7 ZA Des Près Liats, 03800 GANNAT
451 858 385 RCS CUSSET-03300

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(ARTICLE L. 232-25 AL.2 ET L. 232-26 AL.2 DU CODE DE COMMERCE)

Concernant la société suivante :

Dénomination : **FUGAM**
Forme juridique : société par actions simplifiée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 451 858 385 RCS CUSSET-03300

Représentée par Monsieur Faustin FALCON en qualité de Président,

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, le commissaire aux comptes a certifié les comptes sans réserve.

Fait par signature électronique,
Le 19 juin 2026.

Monsieur Faustin FALCON
Président

DocuSigned by:
fugam
D652D2D5617746E...

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

FUGAM
Société par actions simplifiée
au capital de 258 467,50 euros
Siège social : 7 ZA Des Près Liats, 03800 GANNAT
451 858 385 RCS CUSSET-03300

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 19 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 809 612,94 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice……809 612,94 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** »,
Compte qui est ainsi ramené, après affectation, de -1 981 642,27 euros à -1 172 029,33 euros.
.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:
fugam
D652D2D5617746E...

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 7 ZA DES PRES LIATS 03800 GANNAT — Durée de l'exercice précédent * :

Numéro SIRET * : 4 5 1 8 5 8 3 8 5 0 0 0 4 5 — Néant ☐ *

DocuSigned by: Fugam D552D2D5617746E... Certifié conforme

Exercice N clos le : 31/12/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX	1480607	CQ	1076544	404063
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	969665	AG	955329	14336
	Fonds commercial (1)	AH	1227514	AI	98683	1128830
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	382554	AQ	244130	138424
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	661020	AS	363741	297279
	Autres immobilisations corporelles	AT	1340127	AU	543010	797116
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	229	CT		229
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	10880	BE		10880
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	65567	BI		65567
	TOTAL (II)	BJ	6138166	BK	3281439	2856727
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	59585	BM		59585
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	6593461	BU		6593461
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	797326	BY	5376	791949
	Autres créances (3)	BZ	1878338	CA	154638	1723700
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	155	CE		155
	Disponibilités	CF	2040349	CG		2040349
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	258117	CI		258117
	TOTAL (III)	CJ	11627332	CK	160015	11467317
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	17765499	1A	3441454	14324045

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 65567 — (3) Part à plus d'un an : CR 1107289

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — Néant ☐ *

Exercice N : 31122025

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 258467)	DA	258467
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	747
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	25846
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	3187082
	Report à nouveau	DH	-1981642
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	809612
	Subventions d'investissement	DJ	4025
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2304140
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3288168
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2847
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6344192
	Dettes fiscales et sociales	DY	1488815
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	12336
	Instruments financiers à terme	DI	
	Autres dettes	EA	320138
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	563406
	TOTAL (IV)	EC	12019904
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14324045

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Dont : Ecart de réévaluation libre	ID	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9860240
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — Néant ☐ *

DocuSigned by: fugam D552D2D5617746D — Certifié conforme

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	34338530	FB	5664418	FC	40002948	
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	1379614	FH		FI	1379614	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	35718144	FK	5664418	FL	41382562	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	125349	
	Subventions d'exploitation					FO	8807	
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	176022	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	8108	
	Autres produits (1) (11)					FQ	125450	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	41826300	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	27875990	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-306333	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	692073	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-10697	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7598125	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	200865	
	Salaires et traitements *					FY	2983720	
	Cotisations sociales (10)					FZ	815367	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements (14)*					GA	602189	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	159365	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	3330	
	Autres charges (12)					GE	392097	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	41006096	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	820204	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	43866	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	91350	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN	8782	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	143999	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	94336	
	Différences négatives de change					GS	47410	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	141746	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	2253	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	822457	

(RENVOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — Néant ☐ *

			Exercice N
	Produits exceptionnels (7)	(VII)	HD
	Charges exceptionnelles (6bis, 6ter, 7)	(VIII)	HH
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK 12845
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 41970300
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 41160687
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN 809612

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1G
(3) Dont	crédit-bail mobilier *		HP 176941
	crédit-bail immobilier		HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1H
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)		HX 180
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		A8
	dont cotisations facultatives Madelin	A10	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS 32864

		Exercice N	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

DocuSigned by:
fugam
D852D2D5617746E...
Certifié conforme

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — 31122025 — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1269858	DS		D9	210749
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	2193846	KE		KF	3333
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants MI)		KM		KN		LO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions (Dont Composants M2)		KP	371970	KQ		KR	10583
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants MB)		KS	642006	KT		KU	19014
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV	861878	KW		KX	28465
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	84829	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	343764	LC		LD	48719
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	2304449	LO		LP	106783
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations		8U	229	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		IP	10620	IR		IS	260
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		IT	64067	IU		IV	1500
FINANCIERES		TOTAL IV	LQ	74916	LR		LS	1760
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	5843072	ØH		ØJ	322625

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou effectuée par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CQ		DQ	1480607	D7	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		IW	2197179	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	382554	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	661020	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	890344	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	27500	MQ	57329	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	392453	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	27500	NH	2383702	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	229	ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	10880	2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2F		2F	65567	2G	
FINANCIERES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	76676	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	27500	ØL	6138166	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — 31122025 — Neant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	846427	EL	230116	EM		EN	1076544
Fonds commercial		RE	65819	RF	32864	RI		RJ	98683
Autres immobilisations incorporelles		PE	942035	PF	13293	PG		PH	955329
TOTAL I		RK	1854282	RM	276274	RN		RO	2130557
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	198894	PW	45235	PX		PY	244130
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	278157	QA	85584	QB		QC	363741
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	144580	QE	116024	QF		QG	260604
	Matériel de transport	QH	55406	QI	15783	QJ	24169	QK	47020
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	172128	QM	63288	QN		QO	235386
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	849167	QV	325915	QW	24169	QX	1150882
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2703450	ØP	602189	ØQ	24169	ØR	3281439

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056

Désignation de l'entreprise SAS FUGAM 31122025 Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	35229	5W		5X	35229	5Y	
	TOTAL II	5Z	35229	TV		TW	35229	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	141442	6U	4727	6V	140792	6W	5376
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	154638	6Z		7A	154638
	TOTAL III	7B	141442	TY	159365	TZ	140792	UA	160015
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	176672	UB	159365	UC	176022	UD	160015
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	159365	UF	176022		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

DÉTAIL DES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

SAS FUGAM 31122025

Nature	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
PROV DEPRECIATION TVA UK	35229		35229	

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

N° 2056

DÉTAIL DES AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

SAS FUGAM

31122025

Nature	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
DEPRECIATION CREANCE / TVA ETRANGERES		93515		93515
DEPRECIATION CREANCE TVA ALLEMAGNE		23860		23860
DEPRECIATION CREANCE TVA UK		37262		37262

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM 31122025 Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	65567	UV	65567	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	6293				6293
	Autres créances clients	UX	791033		791033		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	14306		14306		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	158642		158642		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	16071		16071		
	Groupe et associés (2)	VC	1124292		23296		1100996
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	565024		565024		
Charges constatées d'avance		VS	258117		258117		
TOTAUX		VT	2999350	VU	1892060	VV	1107289
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH	3278138		1128505	1899633	249999
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	2847		2847		
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	6344192		6344192		
Personnel et comptes rattachés	8C	431620		431620		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	240343		240343		
État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E	17418		17418		
État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	721566		721566		
État et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX					
État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	77867		77867		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	12336		12336		
Groupe et associés (2)	VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	320138		320138		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2					
Produits constatés d'avance	8L	563406		563406		
TOTAUX	VY	12009873	VZ	9860240	1899633	249999
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1121091	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A

Désignation de l'entreprise SAS FUGAM — Exercice N clos le 31 12 2025

Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET — Néant ☐*

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	809612
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	461
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	461			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 *sexies* D du CGI)	RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B cadre III)	WI	143832	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX			XW	280386
	Amendes et pénalités	WJ	136554	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 *bis* du CGI) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)							I7	12953
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12 80 % pour les entreprises à l'IR)							I8	
	{ - imposées au taux de 0%							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { Plus-values nettes à court terme							WN	
	{ Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)	SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ	37198
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	WR	1140612

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)								WU	36883
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12 80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A		)			XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR (44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art.44 *sexies*)	L2		J.E.I. (art. 44 *sexies* A)	L5	XF	
		ZFU – TE (art. 44 *octies* A)	ØV		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 *terdecies*)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		)			XG	108
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* C)	YC						
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* D)	YD						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL

			TOTAL II	XH	36991
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{ Bénéfice (I moins II)	XI	1103621		
	{ Déficit (II moins I)			XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	1051810
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	51810	XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — 31122025 — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1820551
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	1051810
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)	K6	768740
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	768740

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	343577

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
Voir annexe ...	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation		93515		
Charges à payer				
C3S	9K	37928	9L	25276
EFFORT CONSTRUCTION	9M	12389	9N	11607
	9P		9R	
	9S		9T	
Total des charges à payer		50317		36883
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	143832	YO	36883
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM

Exercice N clos le : 31122025

	NATURE	DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation	93515	
	TOTAL	93515	

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
CI MECENAT	180		
AMT FDC TUP CARPVIP	32864		
PART LOYER N/D VEHIC	4154		
		CREDITS IMPOTS	108
TOTAL WQ	37198	TOTAL XG	108

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — Néant ☐*

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-2356582
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	374940
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	-1981642

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB		
Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD		
Dividendes	ZE		
Autres répartitions	ZF		
Report à nouveau	ZG	-1981642	
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	-1981642	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

ENGAGEMENTS

– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		YQ	
– Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
– Effets portés à l'escompte et non échus				YS	

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

– Sous-traitance				YT	284812
– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	708571	XQ	739980
– Personnel extérieur à l'entreprise				YU	118408
– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	513309
– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	1523241
– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	18041	ST	4418372
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	7598125

DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	48978
– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS		9Z	151887
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX	200865

TVA

– Montant de la TVA collectée	YY	7989299
– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	5893884

DIVERS

– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *	ØB	2777843	
– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%
– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) — Si oui cocher 1, Sinon 0	ZR	1	
– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*	RH		

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	51810	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH : 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	JQ	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS	
Revenu brut social (si le montant est positif)	JT	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Date d'acquisition des elements cedés*et Nature [1]	Valeur d'origine* [2]	Valeur nette réévaluée* [3]	Amortissements pratiques en franchise d'impôt [4]	Autres amortissements* [5]	Valeur résiduelle [6]
I - Immobilisations*	1	Renault MASTER	27500			24169	3330
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
		TOTAL	27500			24169	3330

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente [7]	Montant global de la plus-value ou de la moins-value [8]	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme [9]	Long terme [10] — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) [11]
I - Immobilisations*	1	8108	4778	4778				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
TOTAL		8108	4778	4778				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES SUITE

DGFiP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM

		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	Total des plus ou moins-values nette fiscale	4778				
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique	4778				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(13) **SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* I *ter* et I *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* I *ter* et I *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI ❶.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI ❶	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,8 % (2)	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % (3)	Solde des moins-values à 12,8 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine (1)		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice (5)	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5 (6)
		À 19 %, ou à 15 % (2)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (3)	À 15 % Ou À 19 % (4)		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS FUGAM — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N°2059-E

Désignation de l'entreprise: SAS FUGAM			Néant ☐*
Exercice ouvert le: 01012025 et clos le: 31122025			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	83
	Dont apprentis	YF	
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	41382562
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
	TOTAL 1	OX	41382562
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante		OH	133559
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	125349
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		OF	7333
Variation positive des stocks		OD	317030
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	TOTAL 2	OM	583272
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	28714711
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	6562960
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	32158
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	395428
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		OY	
	TOTAL 3	OJ	35705258
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	6260575
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	6260575

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY		GZ		
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 45185838500045

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FUGAM

ADRESSE (voie) 7 ZA DES PRES LIATS

CODE POSTAL 03800 VILLE GANNAT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	516935
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	516935

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination FUGAM GROWTH

N° SIREN (si société établie en France) 901053974 3 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 516935

Adresse : N° 7 Voie RUE DES PRES LIATS

Code Postal 03800 Commune GANNAT Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 45185838500045

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FUGAM

ADRESSE (voie) 7 ZA DES PRES LIATS

CODE POSTAL 03800 VILLE GANNAT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	*Montant*
FAE CHRONOPOST	4172
FAE UPS	516
IJSS A RECEVOIR	14306
ETAT SUBVENTIONS & AIDES A RECEVOIR	1256
INTERETS COURUS COMPTES COURANTS	43866
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	14815
RRR & AVOIRS A RECEVOIR	471508

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

CA18CHAPAY

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Charges à payer	Montant
INT. COURUS	2847
FNP	252804
FNP / IMMO	12336
PROV CP	260819
PROV CH / CP	82758
PROV TA	2497
ETAT - CH. A PAYER	75377
INT COURUS	10030
RRR AVOIRS A ETABLIR	143871
ORGANISMES SOCIAUX CAP	16400
DETTES SALARIES AUTRES CAP	168600

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

CA20CHAAVA

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

SAS FUGAM

31122025

Libellé	Date période	Montants		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	-	258117		
	-			
	-			
	-

Docusign Envelope ID: F495EEA3-D3CD-8F67-8262-285AEE65500D

edi-tdfc

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

SAS FUGAM 31122025

Libellé	Date période	Montants		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	-	563406		
	-			
	-			
	-

ODICÉO

115, boulevard Stalingrad – C.S. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A.S. au capital de € 332.800
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Société par Actions Simplifiée

FUGAM

7, rue des prés Liats
03800 GANNAT

FUGAM

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Associée unique de la société FUGAM,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FUGAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2.2.1 Changement de règlementation comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du nouveau règlement ANC 2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 8 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes



ODICÉO, représenté par
Xavier GRAZ

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Bilan Actif

SAS FUGAM

Actif

			Au 31/12/2025			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
		Capital souscrit non appelé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement	1 480 607	1 076 544	404 063	423 431
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	969 665	955 329	14 336	24 297
		Fonds commercial	1 227 514	98 683	1 128 830	1 161 694
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	**3 677 787**	**2 130 557**	**1 547 230**	**1 609 422**
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	382 554	244 130	138 424	173 075
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	661 020	363 741	297 279	363 849
		Autres immobilisations corporelles	1 340 127	543 010	797 116	918 357
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	**2 383 702**	**1 150 882**	**1 232 820**	**1 455 282**
	Immobilisations financières (2)	Participations	229		229	229
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	10 880		10 880	10 620
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	65 567		65 567	64 067
		TOTAL	**76 676**		**76 676**	**74 916**
		Total de l'actif immobilisé (III)	**6 138 166**	**3 281 439**	**2 856 727**	**3 139 621**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements	59 585		59 585	48 888
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits finis				
		Marchandises	6 593 461		6 593 461	6 287 127
		TOTAL	**6 653 046**		**6 653 046**	**6 336 015**
		Avances et acomptes versés sur commandes				**19 296**
	Créances (3)(4)	Créances Clients et Comptes rattachés	797 326	5 376	791 949	782 269
		Autres créances	1 878 338	154 638	1 723 700	1 766 767
		Charges constatées d'avance	258 117		258 117	146 904
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	**2 933 782**	**160 015**	**2 773 767**	**2 695 940**
	VMP	Actions propres				
		Autres titres	155		155	155
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	2 040 349		2 040 349	1 144 490
		TOTAL	**2 040 504**		**2 040 504**	**1 144 646**
		Total de l'actif circulant (IV)	**11 627 332**	**160 015**	**11 467 317**	**10 195 898**
		Frais d'émission des emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**17 765 499**	**3 441 454**	**14 324 045**	**13 335 520**

Renvois :			
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an	65 567		64 067
(3) Dont à moins d'un an	1 826 492		
(4) Dont à plus d'un an	1 107 289		1 482 939

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Bilan Passif

SAS FUGAM

	Passif	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 258 467)	258 467	258 467
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	747	747
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	25 846	25 846
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 187 082	3 187 082
	Report à nouveau	-1 981 642	-2 356 582
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	809 612	374 940
	Situation nette avant répartition	2 300 114	1 490 502
	Subventions d'investissement	4 025	5 499
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**2 304 140**	**1 496 001**
Aut. fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		35 229
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		**35 229**
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 288 168	4 404 669
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	2 847	3 280
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	***3 291 016***	***4 407 949***
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 344 192	5 151 464
	Dettes fiscales et sociales	1 488 815	1 353 550
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 336	7 140
	Autres dettes	320 138	301 166
	Produits constatés d'avance	563 406	583 016
	Total des dettes (III)	**12 019 904**	**11 804 288**
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	**14 324 045**	**13 335 520**
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	9 860 240	8 526 150

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Compte de résultat

SAS FUGAM

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	34 338 530	5 664 418	40 002 948	34 249 912
	Production vendue : - Biens				
	- Services	1 379 614		1 379 614	1 549 922
	Montant net du chiffre d'affaires	**35 718 144**	**5 664 418**	**41 382 562**	**35 799 834**
	Production stockée				
	Production immobilisée			125 349	102 401
	Subventions			8 807	2 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			176 022	54 552
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			8 108	
	Autres produits			125 450	5 489
	Total des produits d'exploitation (I)			**41 826 300**	**35 964 277**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises			27 875 990	23 650 730
	Variation de stocks			-306 333	-111 247
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			692 073	647 008
	Variation de stocks			-10 697	3 541
	Autres achats et charges externes (1)			7 598 125	6 722 587
	Impôts, taxes et versements assimilés			200 865	151 583
	Salaires			2 983 720	2 681 176
	Cotisations sociales			815 367	661 088
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			602 189	648 900
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			159 365	5 517
	Dotations aux provisions				35 229
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			3 330	
	Autres charges			392 097	20 004
	Total des charges d'exploitation (II)			**41 006 096**	**35 116 121**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**820 204**	**848 156**
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)			43 866	36 272
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			91 350	79 280
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change			8 782	21 926
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers (V)			**143 999**	**137 479**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)			94 336	134 810
	Différences négatives de change			47 410	4 838
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières (VI)			**141 746**	**139 648**
	2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			**2 253**	**-2 169**
	3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			**822 457**	**845 987**

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Compte de résultat

SAS FUGAM

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (4)	(VII)		52 477
Charges exceptionnelles (5)	(VIII)		524 124
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII - VIII)		-471 647
Participation des salariés aux résultats	(IX)		
Impôt sur les bénéfices	(X)	12 845	-600
Total des produits (I + III + V + VII)		41 970 300	36 154 234
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		41 160 687	35 779 294
BÉNÉFICE OU PERTE		809 612	374 940
(1) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		176 941	157 842
(2) Dont produits concernant les entités liées			
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			
(4) Dont - Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(5) Dont - Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs			

RYDGE CONSEiL

Annexe de base aux comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025

SAS FUGAM



RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Table des matières

1 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture 3

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice 3

1.2 Evènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes 3

2 Principes et méthodes comptables 3

2.1 Principes généraux 3

2.1.1 Règlement comptable 3

2.1.2 Dérogations 3

2.2 Changements comptables 4

2.2.1 Changement de règlementation comptable 4

2.2.2 Changement d'estimation 5

2.2.3 Corrections d'erreur 5

3 Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés 5

4 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 6

4.1 Actif immobilisé 6

4.1.1 Tableau des immobilisations – Cadre général 9

4.1.2 Tableau des amortissements 10

4.1.3 Tableau des dépréciations 11

4.2 Actif circulant 12

4.2.1 Créances 12

4.2.2 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice 12

4.3 Capitaux propres 13

4.4 Provisions pour risques et charges 14

4.5 Dettes 15

4.5.1 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 15

4.5.2 Dettes garanties par des suretés réelles 16

4.6 Compte de résultat 17

4.6.1 Précisions relatives à certains éléments 17

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14 00024167 01, au capital social de 1 016 638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Eqho 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903 309 490 (RCS Nanterre). TVA : FR03903309490

4.6.2 Honoraires des commissaires aux comptes 17
4.6.3 Résultat financier 18
4.6.4 Résultat exceptionnel 18

5 Informations relatives à la fiscalité 18
5.1 Crédits d'impôt 18
5.2 Entités fiscalement intégrées 18

6 Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché 18

7 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance 19
7.1 Avances, crédits et engagements 19
7.2 Rémunérations 19

8 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 20
8.1 Engagements financiers donnés et reçus 20
8.2 Engagements de retraites et avantages assimilés 21
8.3 Engagements pris en matière de crédit-bail 22

9 Informations relatives à l'effectif 23
9.1 Informations relatives à l'effectif 23
9.2 Informations relatives à l'effectif par catégorie 23

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14 00024167 01, au capital social de 1 016 638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Eqho 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903 309 490 (RCS Nanterre). TVA : FR03903309490

1 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

1.2 Evènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

2.1.1 Règlement comptable

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2022-06 et modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

2.1.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation

- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- A la durée de l'exercice comptable

2.2 Changements comptables

2.2.1 Changement de règlementation comptable

Première application du règlement ANC N° 2022-06

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de règlementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Les principales évolutions apportées par le Règlement ainsi que les impacts du changement de méthode comptable sont détaillées ci-après :

- **Au niveau du compte de résultat** :
  - Les transferts de charges précédemment comptabilisés en 2024 en produits d'exploitation continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ». Leur montant global s'élève à 43 K€ pour la clôture 31/12/2024 et concerne des Avantages en nature provenant des écritures de paie, des remboursements de charges de personnel ou des refacturations de charges. À la suite de la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 au compte 649 pour ce qui concerne les avantages en nature et les remboursements de charges de personnel et donc directement en déduction du poste « Salaires » pour 106 K€.

    Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment présentés en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « Produits exceptionnels » pour un montant de 1 K€. Ces quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sont comptabilisées en 2025 en produits d'exploitation sur la ligne « Subvention » pour un montant de 1 K€

Les éléments composant le Résultat exceptionnel de 2024 sur plusieurs lignes de produits et charges sont regroupés sur une seule ligne « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ». Les produits de cession des éléments d'actif cédés sont en 2025 comptabilisés en résultat d'exploitation sur la ligne « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour un montant de 8 K€. Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sont en 2025 comptabilisées en résultat d'exploitation sur la ligne « Valeurs comptables des d'immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour un montant de 3 K€. Les amendes fiscales et pénalités de l'exercice 2025 sont comptabilisées en résultat d'exploitation sur la ligne « Autres charges » pour 137 K€.

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ».
  Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ».
  Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

— Au niveau du bilan

- Les charges constatées d'avance s'élevaient à 147 K€ au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».

  Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 258 K€ sont présentées dans la rubrique « Créances ».

2.2.2 Changement d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

2.2.3 Corrections d'erreur

Notre entité n'a comptabilisé aucune correction d'erreur significative

3 Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Non applicable

4 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

4.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts directement attribuables à la préparation de cet actif en vue de l'utilisation envisagée.
Le coût de production comprend toutes les dépenses pouvant lui être directement attribuées et qui sont nécessaires à la création, la production et la préparation de l'actif afin qu'il soit en mesure de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.
Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat et tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction
Le coût de production comprend le coût d'acquisition des matières consommées augmenté des autres coûts engagés, au cours des opérations de production, c'est-à-dire des charges directes et indirectes qui peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien ou du service.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

L'amortissement est déterminé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les modes et durées d'amortissements sont présentés ci-dessous :

- Frais de développement – Linéaire – 3 à 5 ans
- Fonds commercial CARPVIP – Linéaire – 5 ans
- Logiciels – Linéaire – 3 à 5 ans

- Matériel et outillage – Linéaire – 3 à 5 ans
- Installations générales – Linéaire – 3 à 10 ans
- Matériel de transport – Linéaire – 5 ans
- Matériel de bureau et informatique – Linéaire – 3 à 5 ans
- Mobilier – Linéaire – 5 ans

Dépréciation des immobilisations des immobilisations incorporelles et corporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

A chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, un test de dépréciation est effectué.

Pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, ce test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Les dépréciations sont rapportées au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Par exception, les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité.

Une dépréciation des titres de participation est constatée lorsque leur valeur d'utilité représentant ce que notre entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir devient inférieur à la valeur comptable.

Depuis la fusion par absorption de la société VOLCANIK FISHING 63, la société ne détient plus de filiales et participations.

Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

- Frais de développement

Les frais de développement sont principalement constitués des dépenses engagées pour du développement IT auprès de prestataires ou en interne par les équipes de la société.

La société a activé sur l'exercice un montant de 210 749 € au titre des frais de développement dont 125 349 € au titre de la production immobilisée.
Les frais de développement sont amortis en linéaire sur 3 ou 5 ans en fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

- Fonds commercial

Le poste est principalement composé des éléments suivants :

- Fonds commercial LE CHASSEUR

Le fonds commercial « LE CHASSEUR » n'a pas fait l'objet de dépréciation compte tenu de l'évolution à la hausse de l'activité depuis l'acquisition du fonds en 11/2021 ainsi que des perspectives d'activité du segment de la Chasse. Ce fonds de commerce d'une valeur comptable de 515 K€ n'est pas amorti, le fonds ayant une durée de vie illimitée.

- Fonds commercial CARPVIP

Le fonds commercial CARPVIP a été acquis par transmission universelle de patrimoine au 31/12/2022. Il est amorti sur 5 ans. Sa valeur brute est de 164 K€ et sa valeur nette de 66 K€ à la clôture 2025.
La mesure anti-abus interdit l'application du dispositif lorsque le fonds commercial (ou le fonds artisanal : BOI-BIC-AMT-10-20 n°360) est acquis auprès d'une société liée au sens de l'article 39,12 du CGI. Ainsi, les amortissements sont réintégrés au résultat fiscal.

- VOLCANIK FISHING 63

Le mali issu de la fusion par absorption de la société VOLCANIK FISHING 63 a été affecté en totalité en mali technique. Il s'élève à 406 K€ et n'appelle pas de problématique de dépréciation à la clôture. Un fonds commercial issu de la société VOLCANIK est également comptabilisé pour 100 K€.

- Fonds commercial JDC

Ce fonds commercial acquis s'élève à 13 K€. Il n'a pas de durée de vie limitée. Aucune dépréciation n'est pratiquée à la clôture de l'exercice.

- Fonds commercial FUGAM PECHEUR

Un montant de 30 K€ est comptabilisé à ce titre.

RYDGE CONSEiL

4.1.1 Tableau des immobilisations – Cadre général

Situations et mouvements	A	B		C	D
Rubriques	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions		Montant brut à la clôture de l'exercice (c)
			Mises hors service	Cessions	
Frais de développement	1 269 859	210 749	-	-	1 480 608
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, sol. Informatiques	966 333	3 333	-	-	969 666
Fonds commercial	1 227 514	-	-	-	1 227 514
Immobilisations incorporelles	**3 463 705**	**214 082**	**-**	**-**	**3 677 787**
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	371 970	10 584	-	-	382 554
ITMOI	642 007	19 014	-	-	661 021
Installations générales, agencements, aménagements	861 879	28 466	-	-	890 344
Matériel de transport	84 830	-	-	27 500	57 330
Matériel de bureau & informatique	301 472	32 057	-	-	333 499
Mobilier	42 293	16 663	-	-	58 955
Immobilisations corporelles	**2 304 450**	**106 784**	**-**	**27 500**	**2 383 703**
Autres titres immobilisés	10 849	260	-	-	11 109
Dépôts & cautionnements	64 068	1 500	-	-	65 568
Immobilisations financières	**74 917**	**1 760**	**-**	**-**	**76 676**
Total	5 843 072	322 626	**-**	27 500	6 138 166

4.1.2 Tableau des amortissements

		Situations et mouvements			
Rubriques	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions – Reprises de l'exercice		Dépréciations à la clôture de l'exercice
			Mise hors service	Cessions	
Frais de développement	846 428	230 117	-	-	1 076 544
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, sol. Informatiques	942 036	13 294	-	-	955 329
Fonds commercial	65 820	32 864	-	-	98 684
Immobilisations incorporelles	**1 854 283**	**276 275**	**-**	**-**	**2 130 557**
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	198 895	45 236	-	-	244 130
ITMOI	278 157	85 584	-	-	363 741
Installations générales, agencements, aménagements	144 580	116 025	-	-	260 605
Matériel de transport	55 406	15 783	-	24 169	47 020
Matériel de bureau & informatique	132 804	61 945	-	-	194 749
Mobilier	39 325	1 312	-	-	40 637
Immobilisations corporelles	**849 167**	**325 885**	**-**	**24 169**	**1 150 882**
Total	2 703 450	602 160	-	24 169	3 281 439

4.1.3 Tableau des dépréciations

	Situations et mouvements			
	A	B	C	D
Rubriques	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	141 443	4 727	140 793	5 377
Autres créances	-	154 638	-	154 638
Total	141 443	159 365	140 793	160 015

Les dotations et reprises de la période sont présentées en intégralité dans le Résultat d'exploitation.

4.2 Actif circulant

4.2.1 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.2.2 Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Dépôts et cautionnements	65 568	-	65 568
Créances clients et comptes rattachés hors douteux	791 033	791 033	-
Clients douteux	6 293	-	6 293
Créances sociales	14 306	14 306	-
Créances fiscales	174 715	174 715	-
Créances Groupe	1 124 293	1 124 293	-
Autres créances	565 024	565 024	-
Charges constatées d'avance	258 118	258 118	-
Total	2 999 350	2 927 489	71 861

4.3 Capitaux propres

Le nombre et la valeur nominale des actions émises pendant l'exercice et composant le capital par catégorie sont les suivantes :

	Nombre d'actions l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions à la clôture de l'exercice
Actions ordinaires (VN 0.50€)	516 935	-	-	516 935

Le tableau ci-dessous présente les divergences constatées entre la variation des capitaux propres au cours de l'exercice et le résultat dudit exercice.

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation / Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	258 468	-	-	-	-	-	258 468
Primes d'émission, de fusion, d'apport	747	-	-	-	-	-	747
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	25 847	-	-	-	-	-	25 847
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Autres réserves	3 187 083	-	-	-	-	-	3 187 083
Report à nouveau	-2 356 582	374 940	-	-	-	-	- 1 981 642
Résultat de l'exercice	374 940	- 374 940	-	-	809 613	-	809 613
Subventions d'investissement	5 500	-	-	-	-	-1 474	4 026
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**1 496 002**	**-**	**-**	**-**	**809 613**	**-1 474**	**2 304 141**

4.4 Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions					
Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Provisions à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	35 230	-	-	35 230	-
Provisions pour charges	-	-	-	-	-
TOTAL	35 230	-	-	35 230	-

La provision pour risques et charges comptabilisée sur l'exercice 2024 correspondait à un risque de non-remboursement d'un trop payé de TVA UK sur les exercices 2021 à 2023. Un reclassement a été opéré sur l'exercice 2025 pour faire apparaître ce risque de non-recouvrement en dépréciation de l'actif circulant. La reprise a été comptabilisée en résultat d'exploitation.

4.5 Dettes

4.5.1 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 288 169	1 138 536	1 899 633	250 000
Emprunts et dettes financières divers	2 848	2 848	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	6 344 192	6 344 192	-	-
Dettes sociales	671 964	671 964	-	-
Dettes fiscales	816 852	816 852	-	-
Dettes sur immobilisations	12 336	12 336	-	-
Dettes Groupe	-	-	-	-
Autres dettes	320 138	320 138	-	-
Produits constatés d'avance	563 406	563 406		
Total	**12 019 904**	**9 870 271**	**1 899 633**	**250 000**

Emprunts souscrits en cours d'exercice : - €

Emprunts remboursés en cours d'exercice : 1 121 091 €

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture : - €

4.5.2 Dettes garanties par des suretés réelles

	Commentaires	Montants
Garantie prêt CA n°00003611587	Nantissement de compte de titres financiers 456 463 titres FUGAM SAS sur l'emprunt consenti par FUGAM GROWTH	1 120 000 € CRD : 488 136 €
Garantie prêt CA n°00003611589	Nantissement de compte de titres financiers 456 463 titres FUGAM SAS sur l'emprunt consenti par FUGAM GROWTH	280 000 € CRD : 280 000 €
Garantie prêt CEPAL n°398843E	Nantissement de compte de titres financiers 456 463 titres FUGAM SAS sur l'emprunt consenti par FUGAM GROWTH	420 000€ CRD : 420 000 €
Garantie prêt CEPAL n°398842E	Nantissement de compte de titres financiers 456 463 titres FUGAM SAS sur l'emprunt consenti par FUGAM GROWTH	1 680 000€ CRD : 732 205 €

4.6 Compte de résultat

4.6.1 Précisions relatives à certains éléments

Des précisions sont apportées concernant :

4.6.1.1 Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Nature	Produits à recevoir	Charges à payer
Clients – Factures à établir	4 689	-
Autres créances – RRR	471 508	-
Organismes sociaux – PAR	14 306	-
Etat – PAR	16 072	-
Dette Groupe – Intérêts courus	43 867	-
Intérêts courus – Trésorerie	-	10 031
Intérêts courus sur emprunts	-	2 848
Fournisseurs – Factures non parvenues	-	252 805
CAP Dettes sociales & fiscales	-	606 453
Fournisseurs sur Immobilisations – FNP	-	12 336
TOTAL	**550 442**	**884 473**

4.6.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes
Afférents à la certification des comptes	31 000
Afférents à la certification des informations en matière de durabilité	
Afférents aux services rendus autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	
Honoraires totaux	31 000

4.6.3 Résultat financier

Le résultat financier est principalement composé :

- Au niveau des produits financiers, de 44 k€ d'intérêts de comptes courants, de 91 k€ d'escomptes obtenus et de gains de change pour 9 k€.
- Au niveau des charges financières, de 89 k€ d'intérêts d'emprunts, de 5 k€ d'intérêts bancaires et de pertes de change pour 47 k€.

4.6.4 Résultat exceptionnel

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel	-	-
Ecritures comptables d'origine purement fiscale	-	-
Corrections d'erreurs	-	-

5 Informations relatives à la fiscalité

5.1 Crédits d'impôt

Crédit d'impôt mécénat < 1 K€ - Non significatif.

5.2 Entités fiscalement intégrées

La société FUGAM SAS (451 858 385) est intégrée fiscalement.

La société FUGAM GROWTH (900 539 743) est tête du groupe fiscal depuis le 1er janvier 2022.

6 Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché

Il n'est fait mention d'aucune transaction significative avec une partie liée qui ne soit non courante ou non conclue à des conditions normales de marché.

7 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

7.1 Avances, crédits et engagements

Néant.

7.2 Rémunérations

Les informations ne sont pas fournies car elles conduiraient à permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

8 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

8.1 Engagements financiers donnés et reçus

Information relative à tout engagement financier, toute garantie ou éventualité qui ne figure pas au bilan et dont la connaissance est nécessaire à l'appréciation de la situation financière de l'entité. Sont indiqués les engagements consentis à l'égard d'entités liées. Il est précisé qu'une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

Engagements hors bilan				
	Montants à la clôture de l'exercice			
	Donnés	Dont à l'égard d'entités liées	Reçus	Dont à l'égard d'entités liées
Avals				
Cautionnements				
Garanties	1 920 341 *			
Suretés				
Créances cédées non échues (dont les effets de commerce escomptés non échus)				
Cessions de créances Dailly et affacturage				
Garanties d'actif et de passif				
Clauses de retour à meilleure fortune				
Portage et autres engagements sur titres de capital				
Engagements consentis de manière conditionnelle				
Engagements de retraite et avantages similaires	Cf 8.2			

Engagements hors bilan				
	Montants à la clôture de l'exercice			
	Donnés	Dont à l'égard d'entités liées	Reçus	Dont à l'égard d'entités liées
Engagements résultant de contrats qualifiés de « Portage »				
Engagements consentis à l'égard d'entités liées.				

* cf. Paragraphe Dettes garanties par des sûretés réelles.

8.2 Engagements de retraites et avantages assimilés

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Notre entité ne provisionne pas ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques sont précisées ci-après :

Les engagements sont évalués dans le respect de la permanence des méthodes en appliquant la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié (le cas échéant par catégorie) : 65 ans
- Taux d'évolution des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 3.38 %
- Probabilité de turnover : Application d'un turn over de l'année à 0%
- Taux de cotisations sociales : 31.73%

L'engagement calculé au titre de l'exercice s'élève à 99 K€ (131 K€ avec les charges sociales).

L'engagement calculé au titre de l'exercice précédent s'élevait à 86 K€ (113 K€ avec les charges sociales).

8.3 Engagements pris en matière de crédit-bail

Pour les biens pris en crédit-bail, il est mentionné ci-dessous les montants des redevances restant à payer ainsi que le prix d'achat résiduel de ces biens stipulé aux contrats en distinguant les opérations de crédit-bail mobilier et immobilier.

Les informations sont ventilées selon les postes du bilan dont auraient relevé les biens concernés.

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
PACKSIZE – FUG-1010462-FULLECOMCK-231017	64 784	-
HEWLETT PACKARD – 5499450438279 34FRA3	11 455	-
HEWLETT PACKARD – 5499450438418303FRA5	279 300	-
CCSL – FX2617600	65 179	-
VOLKSWAGEN – 23275494LLDO	12 660	-
Total	433 378	-

9 Informations relatives à l'effectif

9.1 Informations relatives à l'effectif

L'effectif employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du code de commerce s'élève à 83 personnes. L'effectif moyen de la clôture précédente s'élevait à 81 personnes.

9.2 Informations relatives à l'effectif par catégorie

L'information ci-dessus est ventilée par catégorie :

Réparation des effectifs par catégories	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	28
Employés, techniciens, agents de maîtrise	45
Cadres et ingénieurs	20
Total	83